

Envoyé en préfecture le 27/11/2024

Reçu en préfecture le 27/11/2024

Publié le 27/11/2024

ID : 039-243900420-20241125-160_2024-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 25 novembre 2024

Date de convocation
18 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 25 novembre à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

**Avenant 1 lot 5 marché presbytère
N°160/2024**

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Présents

Mesdames Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Truchot, Théry.

Excusés Mme Pate, M. Vuillet.

Absents

Vu la délibération n°22/2024 du 29 janvier 2024 attribuant le marché de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans pour y installer un espace France Services,

Considérant la proposition de modifier le type de vitrage du Relais Petite Enfance et le système de pilotage des volets roulants et brise-soleil orientables,

Considérant le devis de l'entreprise Malenfer titulaire du Lot n°5 : Menuiserie extérieure de modifier les prestations prévues au marché initial pour un montant de 961,00€ HT et l'avis favorable émis par le maître d'œuvre,

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver l'avenant 1 au Lot 5 Menuiserie extérieure de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans signé avec l'entreprise pour un montant de 961,00€ HT,
- D'autoriser le Président à signer cet avenant.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président
séance



Philippe Brochet
Secrétaire de

